

# BONJOUR

le Ptit

- Conférence sur la loutre dans la vallée de la Glane
- Le nouveau Conseil municipal d'enfants est installé
- Inscriptions pour le repas des aînés du 6 février

- Premières permanences à la Maison du droit
- Distribution des sacs-poubelle du 12 au 25 janvier
- Un nouveau bâtiment pour l'Office de tourisme en 2012

## EDITO

Inauguration officielle de la technologie numérique au Ciné Bourse, visite du chantier de rénovation urbaine place Lénine, pose de la première pierre de la future école intercommunale de musique : le président du Conseil régional limousin, la présidente du Conseil général de la Haute-Vienne, le député de la circonscription et les élus de la Communauté de communes Vienne Glane étaient réunis le 22 décembre à Saint-Junien pour célébrer le bien-fondé de la gestion territoriale.

Voilà trois réalisations, abouties ou en cours, qui rappellent que les décisions d'intérêt général sont prises au plus près du terrain, à l'écoute des administrés. Quelle serait la qualité de vie à Saint-Junien et en Vienne Glane sans les politiques mises en œuvre par les communes et la Communauté de communes avec le soutien de la Région et du Département ? C'est pourtant à ces politiques qui séduisent aujourd'hui une population grandissante, que s'attaque la réforme des collectivités territoriales et de leur financement. Avec moins d'autonomie, moins de ressources, nous sera-t-il encore possible d'œuvrer pour le bien du plus grand nombre, d'offrir à nos enfants l'accès dans les meilleures conditions à l'éducation, la culture, les loisirs ? Les mois qui viennent seront déterminants pour préserver nos marges de manœuvre. Je m'engage à agir avec tous les élus territoriaux pour garantir notre capacité à travailler au service de la ville et de ses habitants.

Pierre Allard, maire

## ZOOM

Après les élections du 26 novembre, le nouveau Conseil municipal d'enfants (CME) a été installé le 10 décembre 2010. Lors de cette séance plénière présidée par Pierre Allard, les jeunes élus ont fait connaissance avec l'institution. Le maire et Laurence Chazelas, conseillère municipale chargée du suivi du CME, ont présenté le bilan des mandats précédents et invité les enfants à s'investir dans leurs nouvelles fonctions leur assurant qu'ils bénéficieraient de l'écoute attentive des élus adultes. Bientôt, des réunions de travail permettront aux élus du CME de définir les actions et projets qu'ils comptent mettre en œuvre. Leur mandat est d'une durée de deux ans.

## LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • janvier 2011 • N° 94



Pose de la première pierre de l'école de musique, le 22 décembre 2010



Esquisse de l'école de musique Vienne Glane

Culture

# Une note de plus

La future Ecole de musique intercommunale dont la première pierre vient d'être posée, devrait ouvrir ses portes début 2012. Elle sera une note supplémentaire sur la partition culturelle jouée en Vienne Glane.

Dans un peu plus d'un an, à quelques mètres du centre culturel La Mégisserie, résonnera la nouvelle Ecole de musique intercommunale. En posant la première pierre de l'édifice, le 22 décembre dernier, Michel Laborie, Sous-préfet de Rochechouart, Jean-Paul Denanot, Président du Conseil régional, Marie-Françoise Pérol-Dumont, Présidente du Conseil général, Joël Ratier, Président de la Communauté de communes Vienne Glane, entourés des maires de la Communauté de communes, ont ajouté une nouvelle ligne à la liste, déjà longue, des réalisations communautaires. En dix ans -elle est née en décembre 2000- la Communauté de communes a grandement participé à l'aménagement et l'équipement du territoire en

matière d'économie, de culture, de sport ou encore de tourisme. L'Ecole de musique sera un élément supplémentaire de l'offre culturelle après l'ouverture de La Mégisserie en 2005, la rénovation complète du Ciné Bourse en 2006 et son passage à la technologie numérique l'été dernier. Créée en 1973, l'Ecole de musique est actuellement installée à l'école de la République où ses locaux sont vite devenus trop exiguës après le transfert à la Communauté de communes. Aujourd'hui, 320 élèves, encadrés par 19 professeurs, se forment à la pratique de 17 disciplines instrumentales. Les 1 200 m<sup>2</sup> du futur bâtiment leur apporteront tout l'espace et la fonctionnalité utiles à leur apprentissage. L'ambition est d'améliorer encore la qualité de

l'enseignement musical et d'obtenir du ministère de la Culture le classement en conservatoire à rayonnement local. Conçue par le cabinet d'architecte Spirale, l'Ecole comportera dix salles de cours adaptées aux différentes spécialités instrumentales, trois salles de formation musicale, une salle d'audition dotée d'une régie d'enregistrement, une salle de documentation, des studios de travail personnel et des locaux administratifs. Un soin particulier a été apporté à l'intégration paysagère et en particulier à la relation esthétique avec La Mégisserie. La complémentarité des deux établissements, l'un consacré à l'enseignement, l'autre à la diffusion artistique, laisse imaginer des synergies qui iront évidemment au-delà des simples considérations architecturales.

Les travaux doivent commencer en ce mois de janvier. Si le chantier se déroule sans gros accrocs, la livraison aura lieu au cours du premier semestre 2012. Le coût du projet est de l'ordre de 2,6 millions d'euros, l'Etat apportant 370 000 euros, la Région 339 000 euros et le Département 30 000 euros. Sollicitée, l'Europe n'a pour l'instant pas ouvert son porte-monnaie. Il reste donc pour le moment un peu plus de 1,9 millions d'euros à la charge de la Communauté de communes. Cet investissement marque bien la volonté des élus communautaires de poursuivre l'aménagement du territoire, la culture étant, selon Joël Ratier « un élément fondamental de l'épanouissement de l'individu et de l'attractivité des territoires ».

## VITE DIT

### RAGONDINS

La commune poursuit la lutte contre les ragondins en partenariat avec la Fédération départementale des groupements contre les organismes nuisibles. Les personnes volontaires pour participer à la campagne de piégeage peuvent contacter le Centre technique municipal au 05 55 43 03 30 pour connaître les modalités de cette action.

### LOUTRE

L'association IMPACT organise une conférence diaporama sur la loutre et autres mammifères de la vallée de la Glane, vendredi 4 février, à 20h30, salle polyvalente du Centre administratif (Entrée libre). La soirée sera animée par le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin. Elle sera suivie le lendemain, d'une sortie sur le terrain, dans la vallée de la Glane ; rendez-vous à 14h30 devant l'Office de tourisme.

### TELETHON

La neige et le froid avaient tout fait pour gâcher la fête mais cela n'a pas entamé l'enthousiasme des participants au Téléthon 2010. Avec un total de 5002,25 euros, la collecte a été meilleure que l'an dernier. Félicitations à toutes les associations qui se sont mobilisées autour de l'Office municipal des sports.

### REPAS DES AÎNÉS

Le repas offert par la municipalité aux habitants de la commune âgés de plus de 65 ans sera servi le dimanche 6 février, à partir de 12h00, Salle des congrès du Châtelard. Les inscriptions sont prises au rez-de-chaussée de la mairie jusqu'au 22 janvier (se munir de son livret de famille). Un service de bus sera mis en place pour se rendre à la Salle des congrès (renseignements à l'inscription).

### PISCINE

La rénovation des bassins extérieurs du centre aquarécitatif est en cours. Elle permettra notamment d'améliorer le traitement de l'eau et de moderniser l'ensemble. Une nouvelle aire de jeux pour les tout-petits sera réalisée à proximité de la pataugeoire existante. Rendez-vous pour l'ouverture estivale, le 4 juin.

Saint Junien



De septembre 1939 à octobre 1940, Saint-Junien a accueilli les réfugiés de Schiltigheim. La ville du Bas-Rhin vient d'en célébrer l'anniversaire.



## AU DOS

André Duprat, le poète et Gérard Guéroux, le photographe rendent hommage à Saint-Junien dans un livre: "Les ouailles rouges"

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien Place Auguste Roche 87200 Saint-Junien Tél : 05 55 43 06 80 www.saint-junien.fr Directrice de publication : Annie Faugeroux Rédaction/crédit photo : Mairie Impression : Rivet, Limoges 6000 exemplaires

# 70 ans d'amitié

**Le texte de l'opposition municipale "Saint-Junien Autrement" ne nous est pas parvenu**

En septembre 1939, sur décision du gouvernement français, les Alsaciens des villes et villages compris entre la ligne Maginot et les armées du Reich étaient évacués vers l'intérieur du pays. Au total, 430 000 alsaciens furent déplacés dans le sud ouest de la France. C'est ainsi que 8 425 habitants de la ville de Schiltigheim arrivèrent dans le sud ouest de la Haute-Vienne. 4 914 personnes s'installèrent sur le territoire de la Communauté de communes Vienne-Glane, dont 3 335 à Saint-Junien où ils restèrent de septembre 1939 à octobre 1940. Le 70<sup>e</sup> anniversaire du retour des Schiltigheimois dans leur ville a été célébré en novembre dernier à Schiltigheim en présence d'élus de la Haute-Vienne. Parmi eux, Marie-Claude Briend, adjointe au maire de Saint-Junien, représentait Pierre Allard.

Avec d'autres élus de la Communauté de communes, dont son président Joël Ratier, elle a visité une exposition très touchante sur l'accueil des Alsaciens en Haute-Vienne, leurs conditions de vie, les difficultés rencontrées, les efforts pour les surmonter.

Le 1<sup>er</sup> novembre, devant la stèle



de la Résistance, après le message du maire d'Oradour-sur-Glane lu par Joël Ratier et l'allocution de Marie-Claude Briend au nom de la municipalité de Saint-Junien, Raphaël Nisand, maire de Schiltigheim a rendu hommage aux Limousins qui ont « ouvert leurs maisons et leurs cœurs aux réfugiés ».

L'amitié née voilà 70 ans, traverse les générations et c'est avec beaucoup de chaleur que des échanges ont eu lieu entre les élus mais aussi avec la population, certains Schiltigheimois aimant rappeler qu'ils sont nés à Saint-Junien (\*) et que le Conseil municipal de Schiltigheim a siégé deux fois à Saint-Junien, le 23 décem-

bre 1939 et le 30 mars 1940.

L'exposition sur cette période devrait être visible cette année dans les villes de la Haute-Vienne concernées.

\*118 enfants de parents Schiltigheimois sont nés à Saint-Junien ainsi que 61 enfants de parents d'autres communes du Bas-Rhin.

## Recyclons avec la FNATH

L'association des accidentés de la vie, FNATH de Saint-Junien récupère les téléphones et les cartouches d'imprimantes jet d'encre à bande cuivrée usagés dans un souci de respect de la nature et de démarche citoyenne. Elle met à la disposition du public des containers dans les mairies de Saint-Junien et de Saint-Martin-de-Jussac, au club house du rugby, au magasin Spar et au local de la FNATH, 1 place Roche, lors de ses permanences, le 1<sup>er</sup> mercredi et le 3<sup>e</sup> samedi du mois, de 9h à 11h30.



La Maison du droit a ouvert ses portes au 16 bis avenue Flaubert. Le bâtiment, propriété municipale qui abritait l'an dernier le centre de vaccination contre la grippe H1N1, est désormais dévolu aux organismes et associations

recevant le public sur des problématiques liées au droit. Dans un premier temps sont concernés : La CARSAT Centre Ouest (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, anciennement

## Permanences à la Maison du droit

CRAMCO) reçoit sur rendez vous le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ; tél. 3960 ou 09 71 10 39 60  
Le CICAS (Centre d'information conseil et accueil des salariés) reçoit sur rendez vous le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ; tél. 0 820 200 246.  
Le Conciliateur de justice reçoit sur rendez vous le 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; tél. 0555430680.  
Le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) reçoit sur rendez vous le 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 14h à 17h ; tél. 05 55 33 86 00

L'AVIMED (Association d'aide aux victimes et de médiation) reçoit sur rendez vous le 2<sup>e</sup> lundi et le 3<sup>e</sup> samedi du mois ; tél. 555430694. D'autres organismes qui tiennent actuellement leurs permanences au centre administratif devraient les rejoindre prochainement.  
L'entrée à la maison du droit se fait par le 16 bis avenue Flaubert, à droite de l'entrée du parc du Centre des impôts. Un vaste parking est situé à l'arrière. Les permanences se tiennent au rez-de-chaussée, accessible aux handicapés.

## SERVICE

### Tarifs

Les tarifs de quelques services proposés par la mairie ont évolué au 1<sup>er</sup> janvier 2011.  
Restaurant scolaire : les tarifs augmentent en moyenne de 2%, soit le repas des élèves domiciliés à Saint-Junien, 2,38 € ; le repas des élèves des autres communes, 2,78 €.  
Accueil de loisirs du Châtelard : pour les enfants de Saint-Junien et de la Communauté de communes, journée 7,75 €, demi-journée avec repas 4,65 €, demi-journée sans repas 3,10 € ; pour les enfants des communes extérieures, journée 15,50 €, demi-journée avec repas 9,30 €, demi-journée sans repas 6,20 €.  
Cyber-Base : abonnement annuel pour les Saint-Junienais de plus de 18 ans, 9 € (gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi) ; abonnement annuel pour les habitants extérieurs, 12,50 € (gratuit pour les demandeurs d'emploi).  
Médiathèque : désormais, les bénéficiaires du RSA s'abonnent gratuitement.

## ESSENTIEL VILLE

### Agenda

- 22 janvier : Soirée casino des Vieilles peaux, Halle aux grains à partir de 20h00.
- 23 janvier : Randonnée "Les copains d'abord", à La Bretagne, rendez-vous à 8h00.
- 29 janvier : Spectacle théâtral de magie mentale, "Influences", La Mégisserie à 20h30.
- 4 février : Loto de l'école primaire Joliot-Curie, Salle des fêtes à 20h30.
- 4 et 5 février : Don du sang, vendredi de 14h00 à 19h00, samedi de 9h00 à 13h00, salle Amédée-Burbaud.
- 5 février : Loto de l'école de rugby, Salle des fêtes à 20h30.
- 6 février : Théâtre, "Tout est normal mon cœur scintille", avec Jacques Gamblin, La Mégisserie à 15h.
- 7 au 21 février : Exposition d'Annie Courtiaud, "Je t'écris des images", Maison des Consuls.
- 11 février : Loto du Lions club, Salle des fêtes à 20h30.

### Livre

## Les ouailles rouges

C'est un petit bijou que vient d'éditer la municipalité. Trente-deux pages, pas plus, pour nous parler à petites touches de l'histoire de Saint-Junien, de vous et nous, de ceux d'avant, de l'arbre poussé là, du ruisseau qui coule et de la sueur aussi, celle des gantiers, peaux ou balle en main... A la baguette, André Duprat, aux décors, Gérard Guéroux, à la sortie de l'imprimerie, un livre unique : « Les ouailles rouges », une identité qui trouve ses mots, l'hommage de deux artistes à leur ville. Le poète André Duprat, dans un texte ciselé, dresse le portrait de Saint-Junien, par le détail, avec la malice et la tendresse de l'homme qui aime mais n'est pas dupe. Le photographe Gérard Guéroux ajoute son regard sur cette ville aux coins de rue par-



fois désuets, à la modernité discrète mais fière. Ensemble, ils donnent à leur ville une véritable carte d'identité poétique. Le livre n'est pas en vente mais

destiné à être offert aux hôtes de Saint-Junien. Chacun pourra bientôt le découvrir sur le site internet de la ville : www.saint-junien.fr.

Vous vous posez une question sur l'avancement d'un projet, vous avez une proposition d'aménagement à réaliser : n'hésitez pas, écrivez à P'tit Bonjour à la Mairie de Saint-Junien !

### Quand seront distribués les sacs-poubelle ?

LPB : La distribution des sacs-poubelle et des badges d'accès à la déchetterie se déroulera du mercredi 12 au mardi 25 janvier, salle Amédée-Burbaud, selon les horaires suivants : du 12 au 18 janvier de 8h00 à 17h00 ; du 19 au 25 janvier, de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00 ; les samedis de 8h30 à 11h30. En dehors de cette période, il ne sera plus distribué de sacs-poubelle.

### Est-il possible de se faire établir un passeport les samedis matins en mairie ?

LPB : Non, l'instruction des dossiers de demande et la délivrance des passeports ne se font en mairie que du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.

### Quand auront lieu les élections cantonales ?

LPB : Elles sont organisées les dimanches 20 et 27 mars 2011. Le canton Saint-Junien-Est est concerné, à savoir les bureaux de la Salle des fêtes, place Deffuas, ceux des écoles maternelle et primaire de Chantemerle, ceux des écoles maternelles Marcel Cachin et Joliot-Curie, celui de la Fabrique Est.

### Le futur Office de tourisme sera-t-il au même endroit que l'actuel ?

LPB : Oui, le nouveau bâtiment sera situé à l'emplacement de l'Office de tourisme existant. Il sera d'une surface trois fois supérieure à l'actuel. Les travaux de construction devraient débuter au printemps pour une livraison avant l'été 2012.

### Où en est la reconstruction du mur qui s'est effondré avenue Maryse-Bastie ?

LPB : Un bureau d'étude spécialisé a été chargé par la municipalité de réaliser un diagnostic sur l'état du terrain afin de déterminer les travaux à réaliser pour garantir la sécurité des lieux. Il devrait rendre ses conclusions fin janvier. Une mise en concurrence des entreprises capables de réaliser ces travaux sera ensuite lancée. En tenant compte des délais légaux des appels d'offre, les travaux ne devraient pas commencer avant le printemps.

### Est-il vrai que les horaires d'ouverture de la déchetterie changent ?

LPB : Oui, désormais, la déchetterie sera ouverte toute l'année du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.